



Direction des Services Techniques

Conseil municipal du 12 avril 2022 DELIBERATION

Rapporteur : M. Raymond VILLALBA

Secrétaire de séance : Monsieur Sami BOURI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 31

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Jean-Maurice CABANNES donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRERE
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Anne BARBET
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSSENY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

Etaient absent-e-s :

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Nathalie PASTOR

37 - DEGREVEMENTS D'ASSAINISSEMENT SUR LES FACTURES DE 2021

Des dégrèvements ont été accordés pour l'année 2021 sur des factures d'eau potable (part assainissement) en raison de surconsommations liées à des dysfonctionnements avérés sur les installations privées.

Procédure WARSMANN (applicable dans le cas de « consommations d'eau anormales » d'au moins deux fois le niveau de consommation moyen de l'abonné (exclusivement fuite sur canalisation intérieure).

N°	Abonné	Adresse	Consommation initiale facturée	Nouvelle consommation après dégrèvement	Montant de la réduction sur facture initiale	Cause	Année de la facture
1	DAZOLS Nathalie	17 TER ROUTE DE PAU	288	69	489,03 €	FUITE CANALISATION	2021
2	DEVAUX Marie Pierre	35 RUE JACQUES BREL	578	213	815,04 €	FUITE CANALISATION	2021
3	LOPEZ Marianne	22 AVENUE CHARLES ET HENRI MOUREU	570	36	1 192,42 €	FUITE CANALISATION	2020
4	BARBE LABARTHE Henri	1 RUE DU CAMBEILHOU	124	30	209,90 €	FUITE CANALISATION	2021
5	BAZAN Monique	2 RUE JACQUES DYSSORD	94	42	116,11 €	FUITE CANALISATION	2021
6	CASAJUS Stéphane	28 RUE GASTON DE FOIX	25	7	40,20 €	FUITE CANALISATION	2021
7	LAUROUAA Marie-Pierre	18 RUE SAINT-GRAT	655	78	1 288,44 €	FUITE CANALISATION	2021
TOTAL					4 151,14 €		

Après avis favorable des Conseils d'exploitation en date des 8 et 24 mars 2022,

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL,**

- **PREND ACTE** des dégrèvements accordés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 avril 2022.
 Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 19/04/2022

Le Maire,

Bernard UTHURRY

